



**COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR DES YVELINES**

**Siège social : 12, rue Baragué - Bâtiment 2**

**78390 BOIS D'ARCY**

Internet: <http://cdty.fr> - Email : rousseyves@orange.fr



**Yvelines**  
Conseil général

Bois d'Arcy le 1er mars 2023

## **CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL ARMES ANCIENNES 2023**

Messieurs les Présidents des clubs yvelinois,

Les épreuves du Championnat départemental de Tir à l'Arme Ancienne seront comme par le passé tirées sur deux week-ends : le premier week-end à SOUPPES-SUR-LOING (100m) et le second week-end au TIR NATIONAL DE VERSAILLES (25-50m)

### **DATES :**

- **Epreuves 100m : le dimanche 2 avril 2023 à AC Souppes-sur-Loing.**
- **Epreuves 25-50m : les 7, 8 et 9 avril 2023 au T.N. Versailles.**

Toutes les disciplines seront tirées conformément au règlement MLAIC - FFTir ARMES ANCIENNES selon la dernière version en vigueur.

### **Inscriptions**

Ce championnat est ouvert à tous les tireurs titulaires d'une licence F.F.Tir 2022-2023 et appartenant à une société affiliée au C.D.T.Y.

Les tireurs des autres comités départementaux pourront participer à ce championnat, dans les disciplines qu'ils ne peuvent tirer dans leur département. Ils seront inclus dans les séries après inscription normale dans les temps prescrits, mais ne figureront pas au classement du CDTY. Leurs résultats compteront pour l'accession au Championnat Régional d'Ile-de-France et au Championnat de France.

**Pour les tireurs hors département,**

**Avant le début de la compétition :**

- 1. Une demande de dérogation dûment signée par votre département d'origine doit nous parvenir par email à l'adresse [compet.cdty@gmail.com](mailto:compet.cdty@gmail.com)**
- 2. Le règlement de vos engagements doit impérativement être adressé au trésorier du C.D.T.Y. par vous-même ou par votre club (indiquer nom, prénom, n° de licence FFTir et disciplines) :**

***Mr Lionel De CEUYPER, Trésorier CDTY,  
4, rue Gaston Monmousseau - 78280 GUYANCOURT***

## Engagement des équipes:

Le capitaine d'équipe déposera les fiches d'engagements « équipe » à l'accueil avant le début des tirs des personnes de son club.

Afin de constituer le planning de tir, vous devez vous inscrire en ligne :

<http://inscription.cdy.fr/>

**date au plus tard pour vous inscrire : 5 avril 2023**

## Déroulement

Les tireurs seront priés de se présenter à l'accueil pour le contrôle des armes et des licences, au moins une demi-heure avant le début de leur série.

## Qualification au Championnat Régional.

Les championnats régionaux d'Ile-de-France sont open, sous réserve de participation aux Départementaux.

## Qualification au Championnat de France.

La qualification au Championnat de France Armes Anciennes sera faite en appliquant le principe des quotas déjà appliqué dans les autres épreuves FFTir. Le principe est de pouvoir faire tirer plus de tireurs en remplissant les séries incomplètes. Les qualifications seront calculées au point entier afin que si deux tireurs font le même point ils soient qualifiés tous les deux.

Il faut participer aux deux tours : la participation au départemental et la participation au régional sont obligatoires.

En cas d'empêchement sérieux pour participer aux séries du vendredi, samedi et dimanche, contactez Sylvie Collot.

## Droits de tir:

**13 €uros** par discipline pour les **ADULTES**

**8 €uros** par discipline pour les **JUNIORS**

## Récompenses

Distribution des récompenses, comme l'an dernier à l'issue de l'assemblée générale du CDTY.

**Rappel, date au plus tard pour vous inscrire : 5 avril 2023**

Veuillez recevoir, Messieurs les Présidents, nos salutations sportives.

Yves ROUSSE  
Président du C.D.T.Y.

Sylvie COLLOT  
Directeur de Tir  
[compet.cdy@gmail.com](mailto:compet.cdy@gmail.com)

